



# INSPECTION DES BOLIDES

2019.

**Avant de passer à l'inspection assurez-vous que votre carte de membre 2019 est payée!**

Nom du Pilote	# Voiture	inspecteur
<b>PIÈCE, ENDROIT,...</b>	<b>OK</b>	<b>À CORRIGER</b>
Empattement (73" +ou- 1")		
Largeur (60" +ou- ½") avant et arrière		
Largeur maximum permise entre le frame et disk brake 1/2 pouce avant et arrière (aucun hub de roue décentre permit). règlement 25.10 pour exemple voir page 19 du règlement		
Longueur hors tout (130" max)		
Hauteur (42 à 52")		
Lumière arrière fonctionnelle		
Ground et gasket tank à gaz bon état		
Nuts nylon sur toutes pièces de la direction et suspension		
Broche de sécurité sur bolt des spindle obligatoire		
Ressort pour gaz sur throttle body		
Poids ajoutés blanc.		
Pièces de fabrications métalliques obligatoires : Amortisseurs, roues, disque brake, drive shaft,		
Drive shaft blanc		
TIRE MINIMUM 40 DUROMETER		
Identification du moteur (ex: GSXR-1000)		
Poids du bolide (ex: 1325 lbs)		
Moteur avec seal Modlite Québec		
Toute Pare-chocs avec goupilles		
Ceintures (2 ans )		
Valve à gaz ON/OFF identifiée		
<b>Master switch qui éteint moteur a son application off</b> identifier ON/OFF Nous allons accepter tout interrupteur de courant Kill Switch à la porter du pilote en avant cote gauche.		
Aucun ajustement intérieur permit		
Casque Snell 2010 / SA ou 31.1		
Gants, souliers, combinaison anti-feu		
Protecteur cervical (hans obligatoire)		
Raceiver fonctionnelle		
# Transpondeur sous couvercle valise		
Extincteur dans le trailer règlementaire à accès facile extincteur à poudre polyvalente A, B, C.		

**Prendre note qu'aucun manque de politesse ne sera tolérer envers les officielles une disqualification vous sera automatiquement remit aussi et annulation probable des prochains programmes.**

Note des Inspecteurs :